BUDGET 2025

Note de présentation brève et synthétique

COMMUNE

I – Le cadre général du budget

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune ; elle est disponible sur le site internet de la commune de Langon-sur-Cher (www.langonsurcher.com)

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2025. Il doit être voté avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte et transmis au contrôle de la légalité dans les 15 jours qui suivent.

Le budget 2025 a été voté le 9 Avril 2025 par le conseil municipal et peut être consulté en mairie.

Pas d'augmentation des taux de fiscalité comme les années précédentes.

La section de fonctionnement (dépenses courantes) et la section investissement (travaux et achats importants) structurent le budget de notre collectivité.

II - La section de fonctionnement

Le budget de fonctionnement (recettes et dépenses) permet à notre collectivité d'assurer le quotidien.

Les recettes prévisionnelles pour l'année 2025 s'élèvent à 1 018 623 €

Les recettes de fonctionnement correspondent aux recettes encaissées aux titre des prestations fournies à la population (cantine, transports scolaires, location de la salle des fêtes, jetons de camping-cars) ainsi que les impôts locaux et dotations de l'Etat.

Les dépenses prévisionnelles pour l'année 2025 s'élèvent à 1 018 623 €

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les salaires, les charges, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, l'entretien des biens mobiliers, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services, les subventions aux associations et les intérêts des emprunts à régler.

Chapitre	DEPENSES	2025
11	charges à caractère général	345 938.87 €
12	charges de personnel	313 700.00 €
14	atténuations de produits (FNGIR)	98 889.00 €
65	autres charges gestion courante	188 731.00 €
66	charges financière	19 162.50 €
68	dotations aux provisions	1 000.00 €
023	virement à la section investissement	51 198.63 €
	TOTAL	**1 018 623.00 €**
	RECETTES	
70	produits de services	34 467.00 €
73	impôts et taxes	16 623.00 €
731	dotations et participations	499 810.00 €
74	dotations et participations	180 301.15 €
75	autres produits de gestion courante	7 000.61 €
002	excédent de fonctionnement n-1	280 421.24 €
	TOTAL	**1 018 623.00 €**

La fiscalité

Les taux pour 2025 sont les suivants
Taxe foncière (bâti) : 49.73 % (taux communal + taux départemental)
Taxe foncière (non bâti) : 87.10 %
Taxe habitation résidences secondaires : 23.66 %

Un coefficient correcteur s'appliquera sur le produit total de FB pour permettre une compensation à l'euro près de la perte de la taxe d'habitation principale

III – la section d'investissement

Chapitre	DEPENSES	2025
21	immobilisations corporelles	36 436.69 €
16	emprunts	38 366.00 €
001	deficit d'exécution reporté	50 704.31 €
	TOTAL	**125 507.00 €**

RECETTES

13	subventions	18 580.82 €
10	dotations et fonds divers	5 023.24 €
1068	excédent fonctionnement	50 704.31 €
021	virement de la sect de fonct	51 198.63 €
	TOTAL	**125 507.00 €**

1 - Les principaux projets pour 2025 sont les suivants :

Chapitre 21. : busage stade ; Claustras parking ; réfection mur de la mairie ; toiture bibliothèque ; voirie ; panneaux de signalisation ;

ETAT DE LA DETTE

Annuité	Intérêts	Capital
57 160.91 €	19 162.05 €	37 998.86 €

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS : 8 894 €

AMICALE DES CHASSEURS LANGON	150 €	SOLOGNE NATURE	200 €
ASSO DES SECRETAIRES DE MAIRIE	24 €	SOUVENIR FRANCAIS	50 €
JEUNES SAPEURS POMPIERS	600 et 300 €	UNION MUSICALE CHATRES	300 €
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	100 €	UNRPA	500 €
USEP	300	FOOT SUD 41	2 000 €
USCCLM TENNIS	700 €	AMICALE DES 4 COMMUNES	200 €
CERCLE GENEALOGIQUE	150 €	BASE NAUTIQUE	250 €
LA BONNE AMBIANCE	100 e		
CLUB DE JUDO SAN DO KAI	200 €		
COMITE DES FETES	1590 €		
COMITE DE FOIRE	150 €		
FNACA	80 €		
GROUPT CHASSEURS DES TRECHIS	50 €		
LES AMIS DU LIVRE	300 €		
LIGUE CONTRE LE CANCER	100 €		
PETANQUE BOULE LANGONNAISE	500 €		